

Communiqué n° 9 du 22 avril 2020

## **ARBORICULTURE**

### **PHENOLOGIE A CHATEAUNEUF**

Observations effectuées le 20 avril

Pommier stade BBCH 67 (floraison déclinante) à stade BBCH 69 (fin de la floraison)

Poirier stade BBCH 69 (fin de la floraison) à stade BBCH 71 (nouaison)

Abricotier stade BBCH 73 (seconde chute des fruits) à stade BBCH 75 (50 % de la taille normale des fruits)

### **FEU BACTERIEN**

Sur les pommiers n'ayant pas fini de fleurir, les risques d'infections florales par le feu bactérien demeurent élevés pour les prochains jours. Attention, les prévisions changent régulièrement, consultez-les matin et soir sur [Agrometeo](#). Un risque d'infection est prévu pour les 23 et 24 avril (prévisions du 22 avril, 7h16).

Pendant la floraison, les irrigations sur frondaison sont à proscrire, sauf lutte contre le gel. Les traitements phytosanitaires sont à éviter en cas de risque d'infection.

Sur les jeunes plantations, chaque jour de floraison sera probablement un jour d'infection. Il est donc très important de supprimer les fleurs régulièrement.

### **POIRIERS : TRAITEMENTS POST-FLORAL**

Une fois la floraison terminée, il est possible d'intervenir contre les pucerons et autres ravageurs, si les seuils de tolérance sont atteints.

Les produits toxiques pour les abeilles doivent être évités. Les mesures nécessaires pour qu'il n'y ait pas de fleurs ouvertes dans la parcelle ou à proximité (faucher l'interligne, retarder l'application, l'effectuer hors des heures de vol des abeilles, pas de dérive sur les pommiers fleuris à proximité) doivent également être appliquées.

- **Pucerons divers** : différentes matières actives sont homologuées, pirimicarbe\*, flonicamid, spirotétramate, thiaclopride\* et acétamipride. L'azadirachtine (admise en bio) a aussi une bonne efficacité, mais cause de fortes phytotoxicités sur certaines variétés.

**Dans les vergers atteints par la cochenille farineuse, il est préférable de différer l'application de l'acétamipride et du spirotétramate.**

- **Noctuelles, cheimatobies** : régulateurs de croissance d'insectes (méthoxifénozide\*, tébufénozide), indoxacarbe, spinétorame. Et seulement cheimatobies : *bacillus thuringiensis*, huile sésame + pyréthrin et spinosad.
- **Eriophyides libres** : soufre, spiroadiclofène et fenpyroximate (les deux dernières matières actives sont limitées à une seule application par année, toxique pour les abeilles). Traiter uniquement sur les parcelles ayant présenté des dégâts lors de la dernière récolte (roussissure sur fruits).

\* Pas admis dans les programmes pour la réduction des produits phytosanitaires en arboriculture.

### **COCHENILLES FARINEUSES**

Les scotchs pour le suivi des populations de *Pseudococcus comstocki* ont été posés dès le 11 mars dernier. Ils sont contrôlés chaque semaine. Aucune larve de cochenille n'a été observée pour le moment.



## CONTROLES POST-FLORAUX ABRICOTIERS

Etant donné la situation par rapport au coronavirus, les contrôles post-floraux ont été effectués de manière individuelle. Avec 30 parcelles contrôlées de Sierre à Martigny, la participation a été très bonne. Merci aux producteurs pour leur contribution.

Des chenilles de printemps (cheimatobie, noctuelle) ont été observées sur 30 % des parcelles. La petite mineuse (*Anarsia*) a été trouvée sur seulement trois parcelles. Les pucerons et autres ravageurs comme les punaises et les charançons étaient faiblement présents sur la plupart des parcelles.

En ce qui concerne les maladies, plusieurs parcelles étaient fortement atteintes par la moniliose et/ou la bactériose. Pour la moniliose, il est conseillé d'enlever toutes les parties malades.

## PUNAISE DIABOLIQUE

L'Office fédéral de l'agriculture, par sa décision de portée générale du 12 mars 2020, a accordé une homologation exceptionnelle jusqu'au 31 octobre 2020 pour la lutte contre *Halyomorpha halys* pour les produits suivants : Gazelle SG, Basudin SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Audienz, BIOHOP AudiENZ et Zorro. Les détails peuvent être consultés sur le site de l'[OFAG](#).

## VITICULTURE

### TRAVAUX EN VERT

En cette période, il est recommandé d'effectuer un épamprage et ébourgeonnage soigné afin de réduire le risque de contaminations primaires de mildiou et d'obtenir un meilleur état sanitaire.

Les prochaines pluies favoriseront vivement la pousse de l'herbe, il est préférable d'anticiper les travaux de fauche pour répartir les travaux en temps voulu et réduire les éventuels risques de gel.

### MILDIU - OÏDIUM : QUAND DEBUTER LA LUTTE CONTRE LES MALADIES FONGIQUES ?

La date du premier traitement de l'année contre le mildiou et/ou l'oïdium doit être raisonnée en fonction du risque d'infection, de la sensibilité des parcelles et du type de produits phytosanitaires utilisés.

Concernant le **mildiou**, les œufs d'hiver (oospores) seront théoriquement à maturité le 22 avril dans l'ensemble du vignoble valaisan. Toutefois, au vu des prévisions météo, les conditions d'infection primaire ne devraient pas être remplies ces prochains jours. **Tout traitement contre cette maladie demeure pour l'instant inutile.** Le site [www.agrometeo.ch](http://www.agrometeo.ch) vous informe quotidiennement de la situation.

Par ailleurs, la sécheresse ambiante est défavorable à la germination des oospores. L'infection primaire nécessitera des précipitations conséquentes pour se produire, ce qui n'est pas prévu ces prochains jours.

Le premier traitement doit idéalement être placé juste avant les premiers risques d'infections secondaires. Cette stratégie peut généralement être appliquée dans les parcelles « sans produits de synthèse », excepté celles à forte pression de mildiou, où un traitement préventif effectué avant la première infection primaire est recommandé.

Pour réussir la lutte contre l'**oïdium**, il est important de limiter le développement du champignon sur les feuilles en début de saison. Ceci évite qu'il ne contamine le raisin plus tard. La date du premier traitement est à raisonner en fonction de la sensibilité de la parcelle. Celui-ci doit être effectué :

- au stade 5-6 feuilles étalées dans les parcelles sensibles (= symptômes d'oïdium sur raisins régulièrement observés l'été dernier ou à la récolte);
- au stade 10 feuilles étalées dans les parcelles peu sensibles (saines chaque année à la véraison).

En cas de traitement précoce contre l'oïdium, l'ajout d'un produit anti-mildiou demeure généralement inutile tant qu'aucune infection primaire n'est signalée.

### IRRIGATION JEUNES VIGNES ET PLANTATIONS

Les jeunes vignes (et nouvelles plantations) ont peu de réserves et leur réseau racinaire reste encore superficiel. Afin d'assurer une bonne reprise des jeunes vignes, veillez à réaliser un apport d'eau en absence de précipitations suffisantes ces prochains jours.

### RAPPORT DE L'ANNEE VITIVINICOLE 2019

L'Office cantonal de la viticulture a publié son rapport annuel. Il est disponible sur le site internet du SCA ou peut être directement commandé à l'Office concerné.